

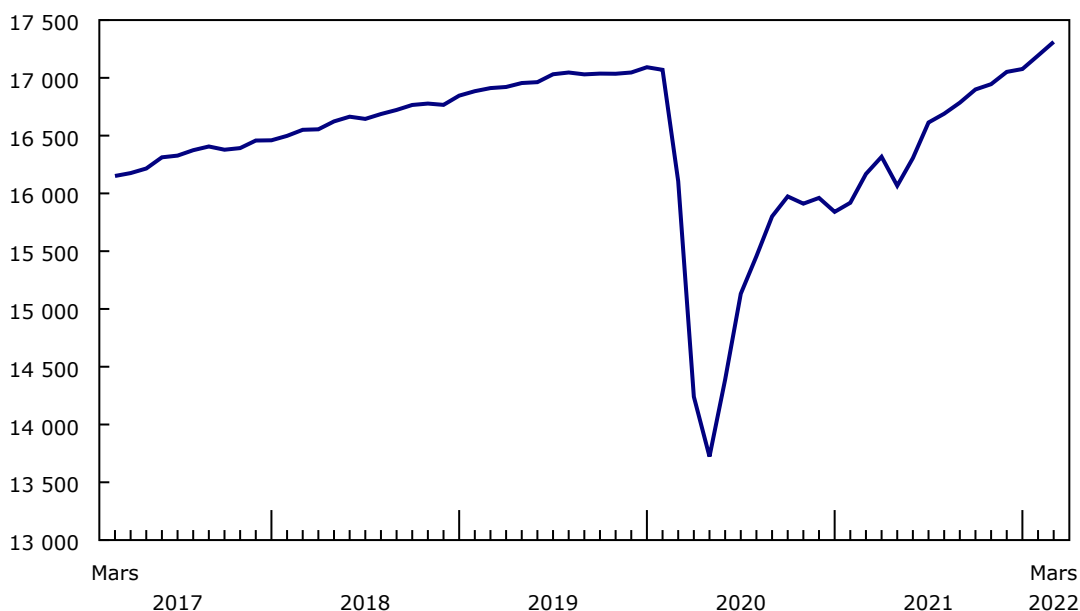
# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 26 mai 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 118 100 (+0,7 %) en mars. L'augmentation de l'emploi salarié a coïncidé avec l'assouplissement continu des mesures de santé publique, étant donné que les limites de capacité d'accueil restantes ayant des répercussions sur les activités des entreprises avaient généralement été levées au cours des deux premières semaines de mars, même si certaines exigences liées au port du masque, à la présentation d'une preuve de vaccination contre la COVID-19 ou au dépistage de ce virus demeuraient en vigueur dans certains lieux dans quelques secteurs de compétence.

## Graphique 1 L'emploi salarié augmente en mars

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

## L'emploi salarié augmente dans la plupart des provinces en mars, principalement en raison du secteur des services

En mars, sept provinces ont affiché une augmentation de l'emploi salarié, tandis que le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont enregistré peu de variation. Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta (-12 700; -0,6 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (-1 700; -0,8 %), ont dépassé en mars leur niveau d'emploi salarié observé en février 2020, avant la pandémie de COVID-19.

Le Québec (+57 100; +1,5 %) a enregistré la plus forte hausse de l'emploi salarié en mars, principalement en raison de l'augmentation observée dans le secteur des services d'hébergement et de restauration (+20 400; +9,1 %), qui a été stimulée par la réouverture provinciale des bars, des tavernes et des casinos le 28 février 2022.



---

À l'échelle nationale, les hausses de l'emploi salarié observées en mars ont été principalement attribuables au secteur des services (+103 400; +0,7 %), et particulièrement aux services d'hébergement et de restauration (+46 200; +4,0 %) et au commerce de détail (+14 800; +0,7 %). Dans le secteur des biens, l'emploi salarié a augmenté de 9 400 (+0,3 %), et des hausses ont été enregistrées dans la fabrication (+5 100; +0,3 %) ainsi que dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+2 100; +1,1 %).

### **Le commerce de détail dépasse son niveau d'emploi salarié observé avant la pandémie pour la première fois**

L'emploi salarié dans le commerce de détail a augmenté de 14 800 (+0,7 %) en mars, et, pour la première fois, il a dépassé son niveau pré-pandémie, enregistrant une hausse de 9 600 (+0,5 %) par rapport à février 2020. L'emploi salarié dans le secteur était à un niveau égal ou supérieur à celui observé en février 2020 dans toutes les provinces en mars 2022, à l'exception de l'Ontario (-5 400; -0,7 %) et du Manitoba (-2 100; -3,0 %).

À l'échelle nationale, plus de la moitié des sous-secteurs du commerce de détail ont enregistré une hausse de l'emploi salarié en mars, et particulièrement les magasins d'alimentation (+7 400; +1,4 %) et les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires (+3 300; +1,7 %).

Alors que le nombre d'emplois salariés dans les magasins d'alimentation en mars (+8 700; +1,6 %) était supérieur à son niveau observé avant la pandémie, les industries de ce sous-secteur ne se sont pas toutes redressées au même rythme. Dans les épiceries, l'emploi salarié était en hausse de 2,8 % par rapport à son niveau pré-pandémie en mars. En revanche, dans les magasins de bière, de vin et de spiritueux, l'emploi salarié était en baisse de 5,1 % (-2 600) par rapport à son niveau de février 2020.

### **L'emploi salarié augmente dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans les arts, les spectacles et les loisirs, par suite de la levée des limites de capacité d'accueil dans les lieux intérieurs**

L'emploi salarié a augmenté dans le secteur des services d'hébergement et de restauration (+46 200; +4,0 %) en mars 2022. Les hausses ont été principalement attribuables aux services de restauration et aux débits de boissons (+39 500; +4,0 %). Le Québec (+20 400; +9,1 %) et l'Ontario (+15 800; +3,8 %) ont été à l'origine de plus des trois quarts de la hausse.

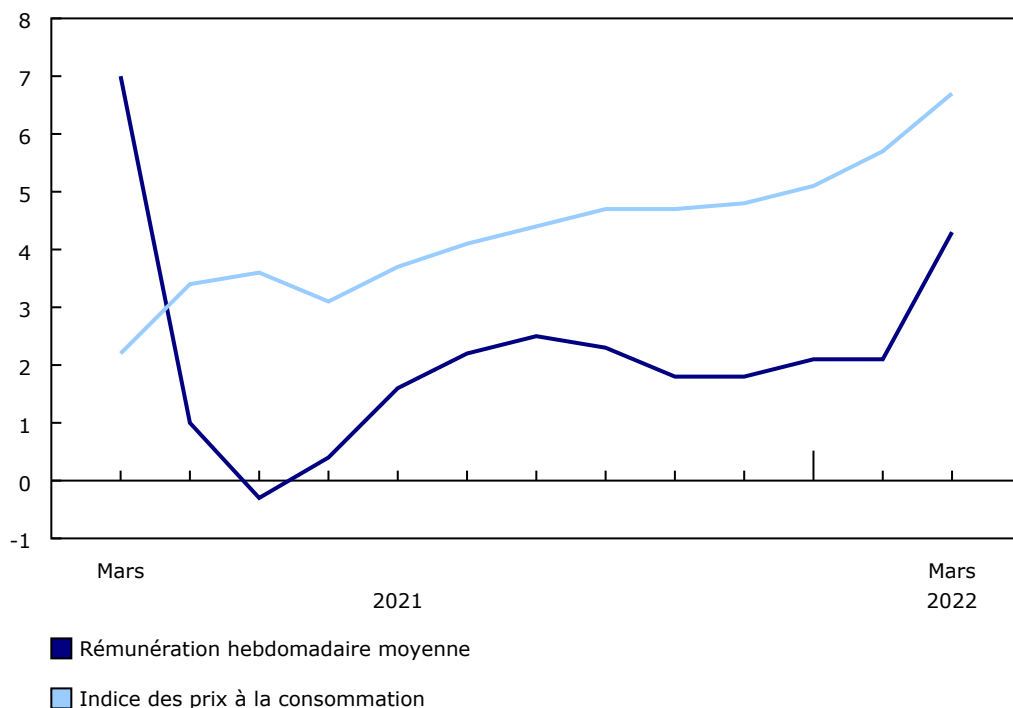
Dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs, qui a aussi tiré parti de l'assouplissement des limites de capacité d'accueil dans les lieux intérieurs en mars, l'emploi salarié a augmenté de 10 400 (+4,0 %) au cours du mois. Une grande partie de la hausse a été enregistrée dans le divertissement, les loisirs, les jeux de hasard et les loteries (+7 700; +4,1 %). Le Québec (+5 900; +11,4 %) et l'Ontario (+2 700; +2,7 %) ont été à l'origine de la majeure partie de l'augmentation.

### **La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en mars**

La rémunération hebdomadaire moyenne, qui est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés, s'est établie à 1 170 \$ en mars, en hausse de 0,9 % par rapport à février. Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,3 % en mars, tandis que l'[Indice des prix à la consommation a augmenté de 6,7 %](#) au cours de la même période. L'augmentation sur 12 mois affichée en mars (+4,3 %) était plus du double de celle enregistrée en février (+2,1 %) et en janvier (+2,1 %). En général, la variation de la rémunération hebdomadaire moyenne peut être le résultat d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des salaires; les paiements spéciaux, tels que les primes; la variation de la composition de l'emploi, de même que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

**Graphique 2****La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne s'accélère en mars**

variation par rapport à un an plus tôt (%)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), Indice des prix à la consommation (2301), tableaux 14-10-0220-01 et 18-10-0004-01, tabulation personnalisée.

Parmi tous les secteurs, les services publics ont enregistré la hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne la plus marquée sur 12 mois en mars (+11,7 % pour atteindre 2 011 \$), suivis de la finance et des assurances (+12,1 % pour atteindre 1 625 \$) et des services professionnels, scientifiques et techniques (+8,0 % pour atteindre 1 633 \$). Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs (-4,2 % pour s'établir à 693 \$) a été le seul à afficher une baisse sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en mars, probablement en raison, en partie, des variations de la composition de l'emploi découlant du retour au travail des employés faiblement rémunérés à la suite de la levée de la plupart des limites de capacité d'accueil et des exigences liées à la présentation d'une preuve de vaccination dans la plupart des provinces.

**Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est pratiquement inchangé en mars**

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié en mars. Les employés rémunérés à l'heure ont travaillé en moyenne 31,3 heures par semaine, en hausse de 2,5 % par rapport au niveau observé avant la pandémie, tandis que les employés à salaire fixe ont travaillé 37,1 heures par semaine, en hausse de 0,7 % par rapport à février 2020.

**Le nombre total de postes vacants atteint un sommet inégalé**

Dans tous les secteurs, les employeurs canadiens cherchaient activement à doter plus d'un million (1 012 900) de postes vacants au début de mars 2022, un niveau record. Le nombre de postes vacants a augmenté de 22,6 % (+186 400) au cours du mois, et était en hausse de 60,5 % (+382 000) par rapport à mars 2021 (données non désaisonnalisées).

---

Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 5,9 % en mars 2022, ce qui correspond au niveau record observé en septembre 2021 (données non désaisonnalisées).

### **Le nombre de postes vacants augmente de plus du tiers dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de détail**

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, le nombre de postes vacants a augmenté de 37,2 % (+42 900) en mars 2022. À la suite de cette hausse, les employeurs cherchaient à doter un total de 158 100 postes. Le taux de postes vacants s'est établi à 12,8 %; il s'agit du taux le plus élevé de tous les secteurs pour le 11<sup>e</sup> mois consécutif (données non désaisonnalisées).

Le nombre de postes vacants dans le commerce de détail s'est établi à 109 200 en mars, en hausse de 37,2 % (+29 600) par rapport à février. À la suite de cette augmentation, le nombre de postes vacants dans le secteur était en hausse de 40,7 % (+31 600) par rapport à mars 2021 (données non désaisonnalisées).

### **Le nombre de postes vacants atteint un niveau record dans les soins de santé et l'assistance sociale et dans la construction**

Les employeurs dans les soins de santé et l'assistance sociale cherchaient à doter un niveau record de 154 500 postes vacants en mars 2022, en hausse de 16,0 % (+21 300) par rapport à février. Le taux de postes vacants a atteint un nouveau record de 6,6 % en mars, après s'être maintenu à 5,8 % au cours des trois mois précédents.

Le nombre de postes vacants a aussi augmenté pour atteindre un sommet sans précédent (81 900) dans le secteur de la construction en mars. La hausse observée au cours du mois (+26,6 %; +17 200) faisait suite à cinq baisses mensuelles consécutives et le taux de postes vacants a atteint un niveau record de 7,3 %, en hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à février.

### **Le nombre de postes vacants est en hausse dans toutes les provinces**

Par rapport à un mois plus tôt, le nombre de postes vacants a augmenté dans toutes les provinces en mars. Proportionnellement, les plus fortes hausses ont été enregistrées en Saskatchewan (+49,4 % pour atteindre 26 600), en Nouvelle-Écosse (+45,6 % pour atteindre 23 000) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+43,1 % pour atteindre 8 300). Le nombre de postes vacants a atteint un niveau record en Nouvelle-Écosse (23 000), au Manitoba (30 000), en Saskatchewan (26 600) et en Colombie-Britannique (178 300).

En mars, il y a avait, en moyenne, 1,2 chômeur pour chaque poste vacant, en baisse de 1,4 par rapport à février et de 2,6 par rapport à un an plus tôt (données non désaisonnalisées). La baisse coïncide avec un certain nombre d'indicateurs de l'Enquête sur la population active qui font état d'un marché du travail de plus en plus tendu en mars, y compris un creux historique du taux de chômage, qui s'est établi à 5,3 %, et un taux d'activité record des personnes du principal groupe d'âge actif (âgés de 25 à 54 ans), qui s'est chiffré à 88,6 %. ([Les données de l'Enquête sur la population active](#) sont désaisonnalisées.)

Le ratio chômeurs-postes vacants a varié dans l'ensemble du Canada. Les ratios les plus faibles ont été enregistrés au Québec (0,8) et en Colombie-Britannique (0,8), et le ratio le plus élevé, à Terre-Neuve-et-Labrador (4,3). Un faible ratio indique un marché du travail plus tendu et de possibles pénuries de main-d'œuvre.

### **De nouvelles données mettent en lumière les récents défis auxquels font face les employeurs qui sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre**

Avant d'augmenter pour dépasser le million (1 012 900) en mars 2022, le nombre de postes vacants avait diminué pendant les cinq mois qui ont suivi le sommet précédent de 988 300 atteint en septembre 2021. La demande de main-d'œuvre varie au courant de l'année et est influencée par des tendances saisonnières. Ainsi, l'augmentation

de l'activité économique entraîne habituellement une hausse de la demande de main-d'œuvre au printemps et à l'été et une baisse de la demande en hiver. Ces effets saisonniers se reflètent dans les cinq baisses mensuelles consécutives du nombre de postes vacants qui ont été enregistrées d'octobre 2021 à février 2022.

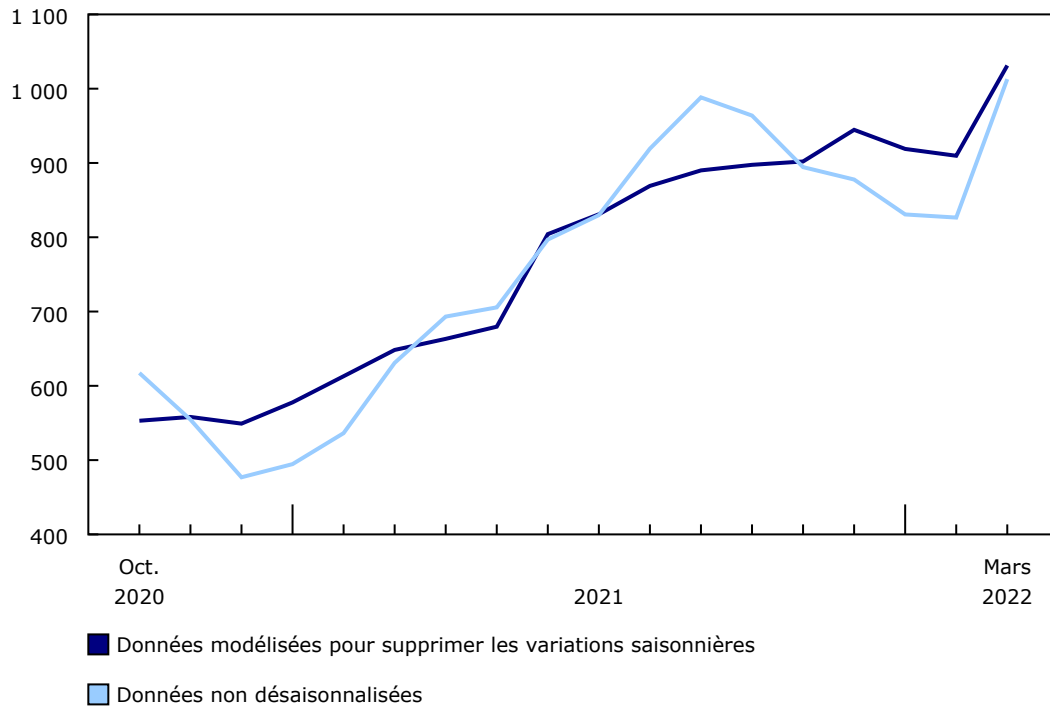
Pour mettre en lumière les tendances récentes relatives aux postes vacants et tenir compte de la saisonnalité, Statistique Canada a élaboré de nouvelles données expérimentales dont le but est d'éliminer les effets des tendances saisonnières. Selon ces données, le nombre total de postes vacants a augmenté de septembre à décembre 2021, conformément à un certain nombre d'indicateurs économiques et du marché du travail qui laissent penser que les employeurs ont continué à faire face à des défis importants pour doter les postes vacants à la fin de l'automne et au début de l'hiver 2021.

Selon ces mêmes données expérimentales, le nombre de postes vacants a diminué en janvier et en février 2022, ce qui a coïncidé avec un resserrement des restrictions en matière de santé publique, avant de recommencer à augmenter en mars.

Statistique Canada continue d'élaborer une série chronologique complète d'indicateurs désaisonnalisés des postes vacants.

### Graphique 3 Le nombre de postes vacants augmente depuis octobre 2020

postes vacants (milliers)



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217).

## Prochaine diffusion

Les données d'avril 2022 de l'EERH et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 24 juin 2022. Les résultats de l'EPVS pour le premier trimestre de 2022 (de janvier à mars), qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront publiés le 21 juin 2022.

### Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



### Note aux lecteurs

#### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

### **Enquête sur les postes vacants et les salaires**

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

### **Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 13 juin 2022.

---

***Prochaine diffusion***

*Les données d'avril 2022 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 24 juin 2022.*



**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Mars 2021	Février 2022 <sup>r</sup>	Mars 2022 <sup>p</sup>	Février à mars 2022	Mars 2021 à mars 2022	Février à mars 2022	Mars 2021 à mars 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 121,19</b>	<b>1 158,81</b>	<b>1 169,69</b>	<b>10,88</b>	<b>48,50</b>	<b>0,9</b>	<b>4,3</b>
Foresterie, exploitation et soutien	1 295,36	1 220,36	1 286,05	65,69	-9,31	5,4	-0,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 095,84	2 155,98	2 169,89	13,91	74,05	0,6	3,5
Services publics	1 801,19	2 004,71	2 011,03	6,32	209,84	0,3	11,7
Construction	1 360,87	1 415,26	1 419,12	3,86	58,25	0,3	4,3
Fabrication	1 176,16	1 252,15	1 272,08	19,93	95,92	1,6	8,2
Commerce de gros	1 318,13	1 368,86	1 415,03	46,17	96,90	3,4	7,4
Commerce de détail	633,22	697,66	691,93	-5,73	58,71	-0,8	9,3
Transport et entreposage	1 203,46	1 221,52	1 228,98	7,46	25,52	0,6	2,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 568,09	1 605,55	1 599,03	-6,52	30,94	-0,4	2,0
Finance et assurances	1 448,52	1 530,85	1 624,51	93,66	175,99	6,1	12,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 167,94	1 138,70	1 160,31	21,61	-7,63	1,9	-0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 511,82	1 579,66	1 632,67	53,01	120,85	3,4	8,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 560,76	1 540,05	1 520,18	-19,87	-40,58	-1,3	-2,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	934,36	965,30	978,94	13,64	44,58	1,4	4,8
Services d'enseignement	1 188,88	1 180,10	1 177,39	-2,71	-11,49	-0,2	-1,0
Soins de santé et assistance sociale	1 002,47	1 032,94	1 032,01	-0,93	29,54	-0,1	2,9
Arts, spectacles et loisirs	722,64	709,16	692,56	-16,60	-30,08	-2,3	-4,2
Services d'hébergement et de restauration	451,67	454,59	460,09	5,50	8,42	1,2	1,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	951,05	978,29	976,57	-1,72	25,52	-0,2	2,7
Administrations publiques	1 461,39	1 482,17	1 496,58	14,41	35,19	1,0	2,4
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 100,09	1 134,36	1 133,51	-0,85	33,42	-0,1	3,0
Île-du-Prince-Édouard	922,53	960,99	963,11	2,12	40,58	0,2	4,4
Nouvelle-Écosse	948,13	1 006,41	1 002,51	-3,90	54,38	-0,4	5,7
Nouveau-Brunswick	1 001,17	1 042,28	1 069,58	27,30	68,41	2,6	6,8
Québec	1 062,21	1 105,82	1 113,94	8,12	51,73	0,7	4,9
Ontario	1 165,87	1 190,66	1 201,58	10,92	35,71	0,9	3,1
Manitoba	1 001,19	1 041,40	1 037,61	-3,79	36,42	-0,4	3,6
Saskatchewan	1 098,81	1 136,78	1 129,59	-7,19	30,78	-0,6	2,8
Alberta	1 207,86	1 243,83	1 259,00	15,17	51,14	1,2	4,2
Colombie-Britannique	1 107,66	1 153,88	1 161,64	7,76	53,98	0,7	4,9
Yukon	1 278,54	1 318,38	1 306,99	-11,39	28,45	-0,9	2,2
Territoires du Nord-Ouest	1 506,76	1 567,65	1 583,61	15,96	76,85	1,0	5,1
Nunavut	1 475,03	1 528,08	1 515,88	-12,20	40,85	-0,8	2,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Mars 2021	Février 2022 <sup>r</sup>	Mars 2022 <sup>p</sup>	Février à mars 2022	Mars 2021 à mars 2022	Février à mars 2022	Mars 2021 à mars 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>16 168,2</b>	<b>17 192,9</b>	<b>17 311,1</b>	<b>118,1</b>	<b>1 142,8</b>	<b>0,7</b>	<b>7,1</b>
Forêt, exploitation et soutien	38,6	38,3	39,0	0,6	0,4	1,6	1,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	188,8	201,2	203,4	2,1	14,5	1,1	7,7
Services publics	122,6	127,7	128,3	0,5	5,7	0,4	4,7
Construction	1 043,9	1 117,4	1 118,5	1,0	74,6	0,1	7,1
Fabrication	1 502,8	1 547,0	1 552,1	5,1	49,4	0,3	3,3
Commerce de gros	786,4	808,2	806,3	-1,9	19,9	-0,2	2,5
Commerce de détail	1 954,0	2 002,8	2 017,5	14,8	63,5	0,7	3,3
Transport et entreposage	764,5	791,3	792,8	1,5	28,3	0,2	3,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	346,0	370,4	370,3	-0,1	24,3	-0,0	7,0
Finance et assurances	755,1	786,5	796,5	10,1	41,4	1,3	5,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	257,6	276,7	276,2	-0,5	18,6	-0,2	7,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 018,4	1 129,1	1 138,6	9,5	120,2	0,8	11,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	118,2	125,4	128,7	3,3	10,5	2,7	8,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	789,5	826,3	832,8	6,5	43,4	0,8	5,5
Services d'enseignement	1 314,3	1 374,4	1 371,4	-3,1	57,1	-0,2	4,3
Soins de santé et assistance sociale	2 107,9	2 214,7	2 215,8	1,1	107,9	0,1	5,1
Arts, spectacles et loisirs	200,1	260,0	270,4	10,4	70,4	4,0	35,2
Services d'hébergement et de restauration	952,0	1 141,6	1 187,8	46,2	235,9	4,0	24,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	487,7	527,4	527,9	0,5	40,2	0,1	8,2
Administrations publiques	1 149,5	1 209,7	1 214,9	5,1	65,3	0,4	5,7
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	205,1	214,1	215,0	1,0	10,0	0,5	4,9
Île-du-Prince-Édouard	69,1	73,0	73,5	0,5	4,4	0,7	6,3
Nouvelle-Écosse	418,3	430,6	432,5	1,9	14,2	0,4	3,4
Nouveau-Brunswick	326,3	338,4	339,6	1,1	13,2	0,3	4,1
Québec	3 665,1	3 896,9	3 954,0	57,1	288,9	1,5	7,9
Ontario	6 228,1	6 657,9	6 695,1	37,2	466,9	0,6	7,5
Manitoba	588,8	618,1	617,7	-0,4	28,9	-0,1	4,9
Saskatchewan	465,8	487,4	487,9	0,5	22,1	0,1	4,7
Alberta	1 869,3	1 985,5	1 996,2	10,7	126,9	0,5	6,8
Colombie-Britannique	2 264,0	2 420,5	2 428,8	8,2	164,8	0,3	7,3
Yukon	22,6	23,4	23,6	0,2	1,0	0,8	4,4
Territoires du Nord-Ouest	26,1	26,7	26,6	-0,1	0,5	-0,4	2,1
Nunavut	19,6	20,3	20,6	0,3	1,0	1,4	5,2

<sup>r</sup> révisé<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Mars 2022 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Mars 2022 <sup>P</sup> Postes vacants	Mars 2022 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>16 104,8</b>	<b>1 012,9</b>	<b>5,9</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	198,8	16,5	7,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	194,1	8,0	4,0
Services publics	127,4 <sup>E</sup>	F	F
Construction	1 032,5	81,9	7,3
Fabrication	1 529,8	87,5	5,4
Commerce de gros	802,7	36,7	4,4
Commerce de détail	1 963,0	109,2	5,3
Transport et entreposage	783,8	46,9	5,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	368,8	20,3	5,2
Finance et assurances	783,9	41,2	5,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	273,0	13,4	4,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 124,5	70,0	5,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	125,5	3,9	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	791,3	62,5	7,3
Services d'enseignement	1 466,7	26,5	1,8
Soins de santé et assistance sociale	2 198,2	154,5	6,6
Arts, spectacles et loisirs	233,1	17,1	6,8
Services d'hébergement et de restauration	1 081,5	158,1	12,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	514,7	38,9	7,0
Administrations publiques <sup>4</sup>	511,2	17,4	3,3
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	176,1	8,3	4,5
Île-du-Prince-Édouard	60,8	3,6	5,6
Nouvelle-Écosse	415,6	23,0	5,2
Nouveau-Brunswick	309,5	15,8	4,8
Québec	3 626,6	259,2	6,7
Ontario	6 244,1	370,2	5,6
Manitoba	571,8	30,0	5,0
Saskatchewan	461,1	26,6	5,4
Alberta	1 920,5	95,4	4,7
Colombie-Britannique	2 266,0	178,3	7,3
Yukon	17,1	0,9	5,1
Territoires du Nord-Ouest	20,7	1,3	5,7
Nunavut	14,9	F	F

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Tableaux disponibles :** [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14-20-0001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).